



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 28 avril 2009 — N° 22

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 08.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 206 Loi modifiant la Loi modifiant la charte de « La Mutuelle Ecclésiastique d'Ottawa »

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 265-20090428)

Mme Vallée (Gatineau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi modifiant la Loi modifiant la charte de « La Mutuelle Ecclésiastique d'Ottawa ».

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 206 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission des finances publiques et que le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

Une mise à jour du calendrier de l'étude des crédits budgétaires en commissions permanentes.

(Dépôt n° 266-20090428)

Dépôts de pétitions

Deux extraits de pétition concernant le financement des Auberges du cœur du Québec sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 150 citoyens et citoyennes de la grande région de Québec, par Mme Maltais (Taschereau);
(Dépôt n° 267-20090428)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 219 citoyens et citoyennes de la grande région de Joliette, par Mme Hivon (Joliette).
(Dépôt n° 268-20090428)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'un document, en date du 4 mars 2009, signé par M. Jean Charest, premier ministre, et intitulé *Directives aux membres du Conseil exécutif concernant les conflits d'intérêts*.

(Dépôt n° 269-20090428)

28 avril 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 4 décembre 2008, que lui a adressée M. Gérald Tremblay, maire de Montréal, concernant la Société d'habitation et de développement de Montréal.

(Dépôt n° 270-20090428)

À la demande de M. le président, M. Trottier (Roberval) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et M. Kotto (Bourget) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite les récipiendaires des prix Artis et qu'elle souligne l'hommage rendu par le public aux personnalités du monde de la télévision québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Doyer (Matapédia), M. Caire (La Peltre), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée des préposés aux bénéficiaires et qu'elle réitère l'apport des préposés aux bénéficiaires dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

28 avril 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Sklavounos (Laurier-Dorion), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Caire (La Peltre), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine nationale de promotion de la vaccination, qui se tient cette année du 25 avril au 2 mai, sous le thème « Une affaire de famille ».

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Whissell, ministre du Travail, Mme Richard (Marguerite-D'Youville), M. Bonnardel (Shefford), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne aujourd'hui, en ce 28 avril 2009, le Jour de deuil national en mémoire des victimes d'accidents et de maladies professionnelles; cette commémoration doit nous rappeler que la santé et la sécurité des travailleurs sont une priorité pour notre société et que le gouvernement doit continuer d'encourager les efforts consacrés au renforcement d'une culture de prévention et ce, dans le meilleur intérêt des travailleurs et des employeurs du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Deltell (Chauveau) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne les festivités entourant le 150^e anniversaire de l'École secondaire Sophie-Barat, anciennement le Pensionnat du Sacré-Cœur du Sault-au-Récollet, nommée en mémoire de sœur Madeleine-Sophie Barat;

28 avril 2009

QU'elle souligne l'implication de l'équipe de direction, du personnel, des professeurs qui a permis à cette école de se tailler une place dans le milieu scolaire de Montréal, par le rendement scolaire des élèves et par leur participation aux nombreuses activités offertes à l'école et dans leur communauté.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Kotto (Bourget), Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 35^e anniversaire de la naissance du groupe Beau Dommage et qu'elle reconnaisse la contribution remarquable de Marie-Michèle Desrosiers, Pierre Bertrand, Réal Desrosiers, Pierre Huet, Robert Léger, Michel Hinton et Michel Rivard au patrimoine culturel et artistique du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère des Finances;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère des Transports;

28 avril 2009

- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude du volet « Mines et faune » des crédits budgétaires du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, puis de procéder à l'étude du volet « Développement nordique » des crédits budgétaires de ce même ministère;
- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- la Commission de la culture, afin de procéder à l'étude du volet « Langue » des crédits budgétaires du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

À 15 h 24, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 29 avril 2009, à 14 heures.

Le Président

YVON VALLIÈRES